

**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DE BUOUX**  
**DU JEUDI 31 MAI 2012**

**DELIBERATION N° 12 - 17**

*Nombre de conseillers en exercice : 11*

*Date de convocation : 25.05.2012*

*Nombre de conseillers présents : 7*

*Nombre de votants : 7*

L'an deux mille douze, le jeudi 31 mai à 18 heures, le Conseil Municipal de BUOUX, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Alain CAYLA, Maire.

Présents : M. Cayla, Morard, Planchon, Roux, Boyer, Chabaud Claude et Leporati

Absents : M. Jean-Michel Chazine, Henri Ducloux, Marc Chabaud et Christian Barthélémy

A été élu secrétaire : M. Hervé Planchon

**OBJET :**

**DEMANDE DE SUBVENTION A LA DRAC POUR LA 3<sup>ème</sup> TRANCHE - suite -  
DE TRAVAUX DE RESTAURATION DU FORT**

**Le Maire** rappelle au Conseil Municipal que la tranche de travaux 2011 ( réalisés en 2012 et 2013 ) pour la restauration du Fort de Buoux, dispose d'une enveloppe budgétaire de 100 000 € HT avec un financement de 55% de la Direction Régionale des Affaires Culturelles ( DRAC ). Il s'agit de la troisième tranche de travaux ( la première couvrait les années 2007 et 2008, la seconde les années 2009 et 2010).

En 2012, l'enveloppe budgétaire de la 3<sup>ème</sup> tranche - suite - ( travaux réalisés en 2013 ), ainsi que confirmé par Monsieur le Conservateur Régional des Monuments Historiques par courrier en date du 23 avril 2012, sera de 60 000 € avec un financement de 50% de la DRAC.

Monsieur le Maire propose d'approuver ce projet de troisième tranche - suite - de travaux 2013, dont l'objet sera l'élaboration du Plan Architectural et Technique relatif à l'Etude Préalable pour l'entrée du Fort, réalisée fin 2012 / début 2013, ainsi que les travaux conservatoires associés .

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents :**

- approuve la proposition de Monsieur le Maire
- donne tout pouvoir au Maire pour signer les documents nécessaires, notamment en ce qui concerne le dossier de subvention de la DRAC

**Ainsi fait les jour, mois et an susdits.**

**Ont signé les membres présents.**

**Pour copie conforme,**

**Le Maire, Jean – Alain CAYLA,**

*Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le :*

*Publication du :*